



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 12462

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait qu'en raison de la saturation de certaines autoroutes, de grands carambolages se produisent de plus en plus fréquemment et le nombre de véhicules impliqués est souvent considérable. Or, certains systèmes existent qui permettent de détecter à quelques centaines de mètres à l'avance des véhicules accidentés ou arrêtés sur la chaussée. Ces mêmes systèmes permettent également de servir d'alerte interactive pour prévenir les autres automobilistes. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il serait judicieux d'inciter les automobilistes à se doter de tels systèmes d'alerte anti-carambolage.

## Texte de la réponse

Le ministère de l'équipement, des transports et du logement a identifié le thème de l'évitement des collisions arrières et des collisions en chaîne comme prioritaire dans le cadre du programme national de recherche et d'innovation dans les transports (PREDIT). Des recherches et des expérimentations sont en effet nécessaires pour aboutir à des systèmes performants du point de vue de la sécurité routière. Une complémentarité entre les systèmes centralisés de détection automatique des incidents progressivement mis en place sur les axes autoroutiers les plus chargés et des systèmes d'alerte décentralisés dans les véhicules est recherchée. L'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) réalise actuellement, pour le compte du ministère, des typologies d'accidents à partir des procès-verbaux, afin d'analyser l'origine des collisions et de déterminer quel type d'aide aurait permis d'éviter l'accident ou d'en diminuer la gravité. Le rapport final de cette étude sera disponible au cours du deuxième trimestre de 1999 et sera largement diffusé dans le cadre du PREDIT.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12462

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mars 1998, page 1748

**Réponse publiée le :** 5 avril 1999, page 2085